

SEIT

Hydr^eau

A L'ECOUTE DES COLLECTIVITES,
POUR REUSSIR AVEC VOUS

C'est...plus de 50 années d'expérience, de passion, de savoir-faire
dans la maîtrise et l'application des technologies des métiers de
l'eau, de l'électricité et des automatismes..

Conception, réalisation et maintenance
de stations de pompage et de traitement des eaux

Siège social : 1020 rue des Bordes
45774 SARAN CEDEX
E-Mail : hydraulique@seit.fr

tél : 02 38 52 22 20
Fax : 02 36 52 22 21
Tél. dépannage : 02 38 52 22 30

TENDRON

TRANSPORTS
LOCATION
ENTREPOTS



CERCOTTES

Tél 02 38 21 14 14
Fax 02 38 21 14 18

MONTARGIS

Tél 02 38 95 08 08
Fax 02 38 95 08 09

PARIS

Tél 01 48 67 42 80
Fax 01 45 91 19 51



TRANSPORTS

BOUCHER sa

Spécialité : VRAC

9, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
☎ 02 38 75 44 80 - Fax 02 38 75 32 77

☎ 02 38 46 62 00

45

imprimerie copie 45

6, rue Jean Bertin
Z.A. La Guignardière
BP 48 - 45430 CHÉCY
Fax 02 38 86 88 10

Ets SEROR & Fils
30 années d'expérience
Agréé par S.R.P.V.

- ▶ DÉRATISATION
- ▶ SANITATION
- ▶ DÉSINSECTISATION
- ▶ DÉSINFECTION
- ▶ Nettoyage haute pression

Dépôt de destructeurs électroniques d'insectes volants

155, rue de Couvres - 45520 GIDY Devis gratuit
Fax 02 38 75 39 48
Mobile 06 08 92 86 15 **02 38 75 35 82**

bulletin municipal

n°21

2004



501 - Cercottes (Loiret) - Mairie et Ecoles Communales

Cercottes



L'ESPACE PLAISANCE VERTS LOISIRS
 L'espace jardin
 MATERIELS PARCS ET JARDINS
 VENTE - LOCATION
 ENTRETIEN - DEPANNAGE
 PIECES DETACHEES TOUTES MARQUES

02 38 86 46 43
 9, rue GUSTAVE EIFFEL (Zone Commerciale Intermarché) 45130 CHECY
 Fax : 02 38 86 67 43 E-mail : espace.plaisance@wanadoo.fr

G.A.E.C. DES LONGS DOMAINES
 45520 CERCOTTES
 Tél : 02 38 75 41 46 & 02 38 75 59 30

VOLAILLES FERMIERES
 COMMANDER TOUTES LES SEMAINES PAR TÉLÉPHONE

POULET, POULARDE, PIXTADÉ, POULETTES, (PRÊTES À CUIRES), PRÊTES À PONDRE, POULET VIVANT, POULET DÉMARÉ, SUIVANT ÂGE, SPÉCIALE FÊTES DE FIN D'ANNÉE "DINDE, COQ AU VIN, CHAPON".

Menuiserie Artisanale

TOUT AGENCEMENT INTERIEUR-EXTERIEUR
 BOIS-PVC
 CUISINES ESCALIERS

Fabrice Hardouin

Tél. 02 38 75 32 25

Auberge de la Forêt
 Alban Rousselle
 Membre de l'Académie Culinaire de France

RESTAURANT - BAR - HÔTEL - TRAITEUR

Menus à 19,50 € (vin et café compris)
 28,30 € - 36,40 € - 44,90 €
 enfant 13,20 €

Pensez à vos réceptions : Menus et plats à emporter

68 RN 20 45520 CERCOTTES
 Fermé le dimanche soir, mardi soir et mercredi

Tél. 02 38 75 41 11
 Fax. 02 38 75 46 31

Le Mot du Maire 1
 Personnel Communal 2
 Tarif location salle Polyvalente 2
 Urbanisme 3
 Finances 4
 Conseils municipaux 5
 Sapeurs pompiers 7
 Gendarmerie 9
 Energie 10
 Nouvelle station d'Épuration 10-11
 Nouveau Groupe scolaire 12-13-14
 Vie scolaire 15
 SIRTOMRA 16
 Visite à Loigny la Bataille 17
 Cercottes en 2003 18-19-20-21
 Etat civil - Date à retenir 22
 Les associations 23
 Emmaüs 24

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2004 - Copie 45 € 02 38 46 62 00



ue retenir de 2003 ? Tout d'abord une grande déception avec le départ de la Gendarmerie ! Et pourtant la commune se développe. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Cercottois et une totale réussite aux artisans et entreprises qui ont choisi de s'installer chez nous. Je serai toujours heureux de leur faire connaître notre commune.

Le développement annoncé des nouvelles infrastructures est en cours : tout le monde peut suivre la construction du nouveau groupe scolaire qui doit accueillir les enfants en septembre 2004. Le marché de la nouvelle station d'épuration sera signé début 2004 avec la société M.S.E., les travaux doivent débuter au cours du printemps prochain et la mise en service aura lieu à la fin de l'année. Il s'agit là de deux gros chantiers dont l'importance n'échappe à personne puisqu'il s'agit de l'enseignement et de la protection de l'environnement. La construction de la nouvelle école permettra de dégager des locaux pour les activités associatives.



La vie locale est d'autant plus riche que les activités proposées par les différentes associations sont nombreuses. Je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent en assurant des activités régulières ou en animant les différentes fêtes locales ainsi que tous ceux qui participent à la vie communale. La municipalité favorisera toujours la vie associative.

Pour moi-même, comme pour de nombreux maires du nord de l'agglomération, il est indispensable qu'un égal accès aux soins, aux services du S.A.M.U., soit garanti à tous les habitants de l'arrondissement ce qui implique une structure médicale d'urgence, publique, au nord d'Orléans.

La décoration de notre village, tant l'été que l'hiver est non seulement le souci de la municipalité mais aussi celui d'un bon nombre d'entre vous. Maisons fleuries l'été, illuminations l'hiver donnent à notre commune une image sympathique et appréciée de nos visiteurs.

Je souhaite que chacun puisse suivre la gestion de notre commune. Réunion publique, «Cercottes Info» et aujourd'hui ce bulletin n'ont qu'un seul but : celui de vous informer. Je reste à votre écoute, dans l'attente de vos suggestions.

Je souhaite la bienvenue aux personnes qui sont venues compléter l'équipe municipale : Monsieur Rivierre notre nouvel employé communal, Madame Guéin qui aide au service de la cantine et Madame Lacroix qui assure le remplacement de Madame Martin dans ses fonctions d'accueil à la Mairie. Chaque jour le personnel communal fait de son mieux pour assurer le bon fonctionnement des différents services municipaux et je l'en félicite.

Je remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro en particulier les membres de la commission d'information qui y ont consacré beaucoup de temps. Par leur publicité de nombreuses entreprises ont permis le financement de ce bulletin, je leur témoigne toute ma gratitude. J'adresse à chacun d'entre vous des vœux très sincères pour cette nouvelle année.

Robert Catel.

Le secrétariat est ouvert au public
 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
 Téléphone : 02 38 75 41 06 - Télécopie : 02 38 75 43 66

Le personnel communal au 31 décembre 2003

Service administratif :

Mlle BAILLON Josette
Mme MARTIN Sandrine
Mme LACROIX Carole

Secrétaire de Mairie
Agent administratif
Agent administratif contractuel (en remplacement de Mme MARTIN depuis le 1^{er} décembre 2003)

M. AUDEBOURG Jacques

Garde champêtre principal (en cessation progressive d'activité depuis le 1^{er}/09/2003)

Service technique :

Mr MOREAU Jérôme
Mr RIVIERRE Jérôme

Agent technique qualifié
Agent d'entretien polyvalent (depuis le 15/07/2003)

N.B. : Mr CAILLEAU Marc, agent d'entretien polyvalent, à compter du 1^{er} novembre 1984, mis en Congé de fin d'activité (C.F.A.) à sa demande le 1^{er} décembre 2000, est retraité depuis le 1^{er} décembre 2003.

Ecole Maternelle :

Mme MATHIEU Christelle
Mme GRANDJEAN Christine

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps non complet
Agent d'Étude à temps non complet, assure également la garderie périscolaire du matin pour les enfants de la Maternelle.

Restauration scolaire :

Mme PIGNOUX Christine
Mme BEAUHAIRE-GALLOU Isabelle
Mme GUDIN Elisabeth

Agent d'entretien qui assure également la garderie périscolaire à la B.C.D. (Bibliothèque Centre Documentation)
Vacataire/horaire
Vacataire/horaire

Tarif Location Salle Polyvalente

120,00 € pour les Cercottois - La journée
190,00 € pour les Cercottois le week-end

Gratuit pour les associations Cercottoises

280,00 € pour les Hors Communes la journée
460,00 € pour les Hors Communes le week-end

230,00 € de caution
46,00 € de dédit

— Capacité : 100 personnes

Le ménage n'est pas compris. La salle doit être obligatoirement rendue parfaitement propre.
Le chèque de caution et le montant de la location de la Salle doivent être déposés en Mairie avant l'occupation de la Salle ainsi qu'une attestation d'assurance.

Le week-end est défini
de la manière suivante :
du samedi 8 heures au dimanche 19 heures.



La salle polyvalente méritait bien un «lifiting»

RAPPEL Transport au Centre Commercial

0,76 € l'aller et retour pour se rendre au Centre Commercial Saran (participation inchangée depuis 1982, date de création de ce service) et Gratuit pour les personnes de 65 ans et plus.
Achats de tickets à la mairie.
Départ devant la mairie à 9h15 les vendredis, retour vers 11h00.
Ce transport est assuré par le Taxi LEFEVRE qui ramène les personnes à leur domicile.

La Poste

Horaires d'ouverture de notre guichet :
Dès le mois de mars, Mme HATTON vous recevra de 9h à 12h et de 15h à 16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le mercredi en matinée de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h.
Toutefois, Mr DOGUET assurera des rendez-vous commerciaux au bureau ou à votre domicile de 9h à 17h tous les jours et le samedi jusqu'à 12h.

Permis de Construire

M. Michoux-Cottet	2 rue des Cerfs	Agrandissement
M. Mme Coignard	17 rue des Faons	Habitation
M. Fauchon Franck	90 rue des buttes	Habitation
Mme Charpentier Lydie	95 route de Gidy	Garage
M. Petit - Melle Viel	9 rue des Faons	Habitation
M. Carthame Joël	2 rue des Chevreuils	Habitation
M. Da Cunha et Melle Lebihan	40 rue des Chevreuils	Habitation
M. Mme Roger	11, rue des Faons	Habitation
M. Mme Belard	6 rue des Chevreuils	Habitation
M. Capy Didier	378 rue du Chêne Brûlé	Habitation
M. Chatain - Melle Da Cunha	1 rue des Faons	Habitation
M. Mme Acacio	4 rue des Chevreuils	Habitation
M. Mme Bentakkouk	7 rue des Faons	Habitation
M. Mme Lapeyre Nicolas	400 rue du Chêne Brûlé	Habitation
M. Vargas - Melle Gabellier	5 rue des Faons	Habitation
M. Lakhdar - Melle Pelhaitre	15 rue des Faons	Habitation
Mairie de Cercottes	45 rte Nationale et rue de l'Eglise	Ecole primaire
M. Guillemet - Melle Esposito	2 rue des Faons	Habitation
M. Savoure-Lejeune Martial	route du Moulin	3 Pavillons
M. Vivant Edmond	3 rue des Faons	Habitation
M. Sierra	13 rue des Faons	Habitation

Déclarations de travaux

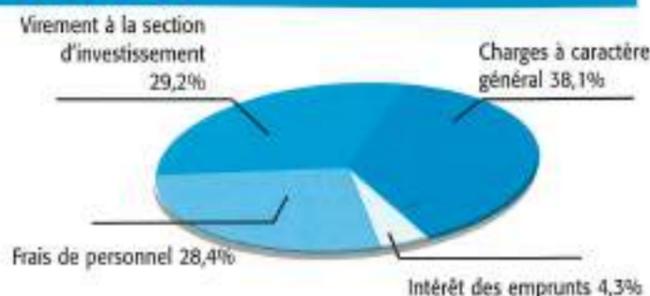
M. Surand Michel	45 rue de la Gibelotterie	Ouverture d'une Porte fenêtre
M. Lebois Laurent	51 rue des Cerfs	Clôture
M. Moreira Christophe	46 rte Nationale 20	Modification de velux
M. Zananiri	88 rte Nationale 20	Abris de voiture
M. Pavie Yannick	109 rte de Gidy	Clôture
M. Nicoulaud Christian	333 rue de la chaise	Agrandissement garage
M. Jory - Melle Demiranda	3 rue des biches	Clôture
M. Mme Chevolleau Laurent	21 rte Nationale 20	Réfection toiture + Création de lucarnes + Réfection de façade
M. Caillaud Jean-François	8 rue des Sorbiers	Remplacement de fenêtre par une porte fenêtre
M. Servant Eric	15 rue des Cerfs	Clôture
M. Lavoine Franck	41 rue des Cerfs	Clôture
M. Neret Luc	52 rte Nationale 20	Clôture
M. Jourdain Jean-Philippe	62 Rte de Gidy	Abris de jardin
M. Roger Jean-Michel	4 rue des Buttes	Remplacement fenêtre par porte fenêtre
M. Lecoite Michel	68 rte de Gidy	Clôture
M. Bard Nicolas	16 rue des Cerfs	Clôture
M. Bard Grégory	21 rue des Cerfs	Clôture
M. Blin Gérard	36 Place de la Retrêve	Clôture
Mme Tillier Maryse	18 rue de la Gibelotterie	Clôture
M. Rivière Guy	295 rue de la Chaise	Garage
M. Degrigny Nicolas	8 rue Henri Lejeune	Abris de jardin
M. Vincent Ludovic	39 rue des Cerfs	Abris de jardin
M. Caillaud Jean-François	8 rue des Sorbiers	Terrasse en bois 1 ^{er} étage
M. Souvanna Franck	47 rue des Cerfs	Clôture
M. Ledon Arnaud	95 rte de Gidy	Abris
M. Gay Régis	54 rte Nationale 20	Pose d'une fenêtre
M. Berrayah Ali	69 rte Nationale 20	Clôture
M. Thiechart Pascal	16 rue de la Gibelotterie	Clôture
M. Rencien - Mme Rigault	41 rue de la Gibelotterie	Véranda
M. Joos	1 rue des Sorbiers	Clôture
M. Sardon	6 rue des Cerfs	Véranda
M. Retaureau	2 rue des Buttes	Clôture
M. Hache Marceau	35 rue des Cerfs	Clôture
M. Bissierier Stéphane	26 rue des Cerfs	Clôture + Abris de jardin
M. Castro Manuel	3 rue des Buttes	Abris voiture

BUDGET COMMUNAL

Le budget de fonctionnement 2003 s'équilibre en recettes et en dépenses à 792 062,07 €

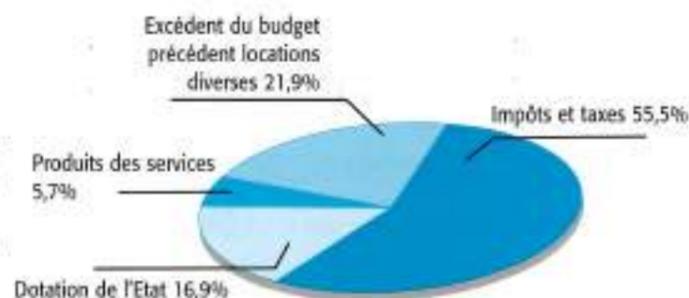
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Désignation	Montant	%
Charges à caractère général	302 130	38,1 %
Intérêt des emprunts	33 903	4,3 %
Frais de personnel	225 000	28,4 %
Virement à la section d'investissement	231 029,07	29,2 %
TOTAL	792 062,07	100



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Désignation	Montant	%
Impôts et taxes	439 680	55,5 %
Dotations de l'Etat	133 732	16,9 %
Produits des services	45 209	5,7 %
Excédent du budget précédent, locations diverses	173 441,07	21,9 %
TOTAL	792 062,07	100

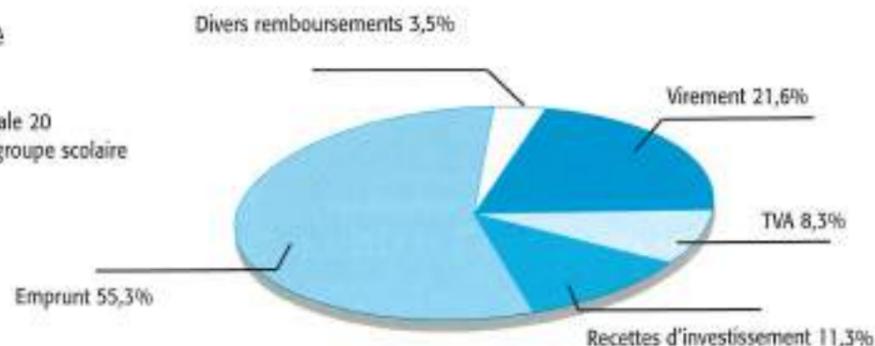


Le budget d'investissement

Le budget d'investissement s'élève à 1 067 740 € en raison des achats effectués et des travaux entrepris

LES PRINCIPALES DÉPENSES :

- le remboursement des emprunts en capital
- l'achat de décorations de Noël
- rénovation de la salle polyvalente
- une nouvelle tondeuse frontale de grande capacité
- une table de ping-pong pour extérieur
- du mobilier scolaire (une salle de classe)
- l'acquisition de l'habitation située 45 route Nationale 20
- le début des travaux de construction du nouveau groupe scolaire



LES RECETTES PROVIENNENT :

Désignation	Montant	%
Virement	230 490	21,6 %
TVA	88 435	8,3 %
Subvention investissement	121 000	11,3 %
Emprunt	590 000	55,3 %
Divers remboursements	37 845	3,5 %

COMPTE RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2003

- Confie au cabinet d'architectes Mondine-Besnard la réalisation du groupe scolaire.
- Décide de demander une subvention D.G.E. pour cette réalisation.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2003

- Vote le compte administratif 2002.
- Vote le budget 2003 en décidant de ne pas modifier les taux des 4 taxes (cf. article).
- Vote le compte administratif 2002 et le budget primitif 2003 du service d'assainissement (29 125€ en section d'exploitation et 206 818,77€ en section d'investissement) et décide d'augmenter de 0,10 € la valeur du mètre cube d'eau usée (soit 1,32€/m³ le montant de la taxe d'assainissement).
- Décide de rembourser par anticipation le prêt correspondant à l'assainissement de la rue des sorbiers (taux de 9,1%).

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2003

- Sollicite des subventions auprès du pays Loire-Beauce pour la garderie et les entrées de pays.
- Décide de l'organisation du centre de loisirs.
- Décide de classer le hameau de «La Touche» en agglomération.
- Vote une subvention à l'association du personnel communal.
- Décide la pose de dispositif «anti-pince doigts» à l'école maternelle.
- Décide de lancer un appel d'offres sur performances pour la nouvelle station d'épuration.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2003

- Confirme l'avis défavorable à la construction d'un abattoir.
- Décide la construction d'un groupe scolaire de 4 classes, de 2 salles de garderie et l'aménagement d'une voie de liaison et de parkings.
- Décide d'instituer le nouveau régime indemnitaire en attribuant une indemnité d'administration et de Technicité aux agents titulaires et stagiaires.
- Apporte son soutien au comité «Hôpital Nord».
- Prend connaissance du courrier de la préfecture relatif aux nuisances de l'UTOM de SARAN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOÛT 2003

- Prend connaissance du résultat de l'appel d'offres du groupe scolaire (1 261 229€ TTC soit un montant total TTC de 1 335 622 € en incluant le coordonnateur SPS, le contrôleur technique et les honoraires d'architecte).
- Prend connaissance de l'octroi d'une subvention exceptionnelle (réserve parlementaire).
- Fixe les nouveaux tarifs du repas enfant à la cantine 3,07 €, de la garderie 1,70 € et de l'aide aux devoirs 2,50 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2003

- Confie à la société M.S.E. la réalisation de la nouvelle station d'épuration pour un montant de 660 500 € H.T. soit 789 958 € T.T.C.
- Contracte un emprunt de 590 000 € auprès du crédit mutuel pour permettre la construction du nouveau groupe scolaire.
- Décide l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement de la venelle qui desservait le parc.
- Sollicite une subvention auprès de la Région pour l'aménagement de sécurité à la sortie du nouveau groupe scolaire, aménagement dont la maîtrise d'œuvre est confiée à la D.D.E.
- Décide de financer à 50% un séjour à la neige pour les enfants du CM2 qui partiront avec l'œuvre universitaire.
- Décide la rénovation du passage souterrain.

**ORLEANS
SUD AUTO**



ACHATS - OCCASIONS - VENTES

Pièces détachées

Occasions toutes marques

Françaises et Étrangères

B.P. 2 - Rte d'Orléans
45640 SANDILLON
Tél. 02 38 41 01 27

RN 20
45400 CERCOTTES
Tél. 02 38 75 30 14

CERCOTTES UTILITAIRES

Vente - Achat
Import - Export
Vente hors taxe
pour l'exportation
Dépôt-vente
Réparation tous véhicules
Spécialiste utilitaires
* crédit possible *



103, route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
Tél. 02 38 75 41 57 - Fax 02 38 75 45 79



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
GÉNIE CLIMATIQUE**

107 RN 20 **02 38 74 79 15**
45520 CERCOTTES Fax 02 38 74 67 20

JEAN CHESNEAU S.A.
45 EPIEDS EN BEAUCE



JOHN DEERE

Matériels Agricoles
Motoculture de Plaisance

Tél. 02 38 74 28 38 - Fax : 02 38 74 28 07

CONFORAMA

le pays où la vie est moins chère

MEUBLES - MENAGER - TV - VIDÉO HI-FI
MICRO-INFORMATIQUE

Centre Commercial Carrefour
RN 20 à SARAN - ☎ 02 38 72 45 00

GARAGE PERRAULT

Mécanique ■ Tolerie ■ Peinture
Location de véhicules
Dépannage - Remorquage

AGENT



JOUR et NUIT
Agrée autoroute

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES

76, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
☎ 02 38 80 10 08 - Fax 02 38 80 11 06

Partenaire de la vie locale



CENTRE LOIRE

Agence de Fleury Bannier
336, Fg Bannier - 45400 Fleury-les-Aubrais
tél. 0 810 063 348

Agence de Saran
182, rue du Bourg - 45770 SARAN
tél. 02 38 73 24 51

F.O.E.

105 RN 20 - 45520 CERCOTTES
MACHINES OCCASION
NEUVES ACIER BOIS ALU PVC

COMPRESSEURS CREYSSENSAC
à piston et à vis
Pour Particuliers et Industries

Tél. : 02 38 75 45 49 - Fax : 02 38 75 45 71



A.D.A.

Terrassement Démolitions
Fosses toutes eaux - Chemins d'accès
Branchement tout à l'égout - EDF - PTT
Nivellement terrain - maçonnerie
Terrassement en tous genres

154, rue Gaillardise - 45520 GIDY
Tél. 02 38 75 36 84 - Fax 02 38 75 46 29



MUTUELLES
REGIONALES
D'ASSURANCES

ASSURANCES

Michel LEPETIT

4, Grande rue - 45410 ARTENAY
Tél. 02 38 80 00 33

Etat civil

Faith

Actualité en bref

7

04

Sapeurs pompiers

Sapeurs pompiers

Le Centre d'Interventions de Cercottes intégré au centre d'incendie et de secours de Chevilly compte un effectif de 13 sapeurs pompiers depuis le départ de David Caro au mois de Juillet. Les différents projets de lois, en cours depuis longtemps, ont été accélérés depuis les terribles incendies de cet été. Il est en pour-parler de remettre l'âge minimum d'engagement à 16 ans, sous certaines conditions, entre autre physiques. Ces visites médicales sont de plus en plus pointues.

- 34 heures de relèves pour feux de forêt en renfort du C.I.S. de Chevilly, sur la commune de Chateau.

Le nombre d'A.V.P. a baissé de plus de 50% par rapport aux années précédentes, peut-être dû aux nouvelles directives du ministre de l'intérieur. Du personnel de Cercottes intervient régulièrement en complément dans les véhicules de Chevilly.

La formation

Ces stages et recyclages sont obligatoires et nécessaires pour suivre l'évolution des risques. Onze sessions ont été suivies, ce qui représente 58 jours.

- Une formation spéciale sur les Nouveaux Animaux de Compagnie (Pythons, mygales...) a été suivie avec beaucoup d'intérêt.

- 70% du personnel de Cercottes est formé au Défibrillateur Semi-Automatique.

- Les 1^{er} sapeurs Philippe Thiery, Ludovic Challet, Franck Mesnier et le caporal Pascal Gouais ont reçu la formation des Appareils Respiratoires Isolants.

- Le sapeur Franck Mesnier a participé au stage SAPI-SAP2 (secourisme).

- Il a également réussi l'examen du CFAPSR (secours routier) ainsi que le sapeur Eric Servant et le caporal Pascal Gouais.

- Le sapeur Laurent Biraud est en cours de formation pour l'obtention de sa F.I.A. (Formation Initiale), stage de 3 semaines.

Toutes les nouvelles recrues sont les bienvenues et pourront partager la bonne ambiance du centre. Pour tout renseignement, contacter Thierry Mathieu.

L'extension du centre d'intervention :

Les travaux, commencés en décembre 2002 par les entreprises SCB Maulay et Dubois, se sont achevés en mai 2003 avec l'entreprise Chareyre. Les finitions (peinture, carrelage...) ont entièrement été réalisées par les sapeurs pompiers.

La surface de ces locaux est pratiquement doublée avec 23m² de vestiaire et 67m² de remise. L'ensemble est beaucoup plus fonctionnel et plus agréable pour y travailler.

Les interventions

22 interventions ont été effectuées avant le 8/12/03 :

- 7 feux
- 4 accidents voie publique faisant 4 blessés
- 4 assistances à personnes pour 3 victimes
- 7 interventions diverses (épuisement, destruction de nid d'insectes...)

Formation sur les «Nouveaux
Animaux de Compagnie»



EPH 2000

AUTOMATISME INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

- Supervision
- Installation et programmation d'autoscales

MACHINES SPÉCIALES

- Étude et conception DAD

ÉCLAIRAGE PUBLIC



ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE BÂTIMENT - TERTIAIRE

- Distribution HT-BT
- Câblage armoires électriques
- Courants faibles
- Câblage de réseaux informatiques
- Fibre optique
- GTB/GTC

Parc d'Activités des Loges - B.P. 27 - 45450 FAY-AUX-LOGES
Tél. 02 38 59 54 84 - Fax 02 38 59 28 23
E-mail : eph.direction@wanadoo.fr

INEO

INEO RÉSEAUX CENTRE

Parc d'Activités des Montées
14, rue de la Fonderie
45073 ORLEANS CEDEX 2
tél. 02 38 56 86 20
fax 02 38 56 86 75

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRIENS ET SOUTERRAINS
ÉCLAIRAGES PUBLICS ET DÉCORATIFS
ÉCLAIRAGES SPORTIFS : STADES - VÉLODROMES
SIGNALISATIONS ROUTIÈRES
LOTISSEMENTS - VRD - GAZ

Siège social : INEO RÉSEAUX CENTRE SNC 28, rue de la Quintaine BP 247 45203 MONTARGIS cedex
SIREN 409 851 599 APE 452 F RCS MONTARGIS B 409 851 599 N° 966 224

ETS FORGEARD

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE - FLOMBERIE SANITAIRE - ALARME - PORTAIL AUTOMATIQUE

11, rue de Montigny
45170 NEUVILLE AUX BOIS
Tél. 02 38 91 03 07
Fax 02 38 91 09 16

PGN

*Chacun sa voix, chacun sa vie,
et un [icône] pour tout accorder.*

120 agences à votre service en Région Centre

GROUPAMA

GROUPAMA ASSURANCES BANQUE
16, Mail Nord
45410 ARTENAY

Tél. 02 38 80 00 77 - Fax 02 38 80 44 25

EUROVIA CENTRE LOIRE

vous offre l'expérience et le savoir-faire du deuxième Groupe routier européen.

Secteur de Fleury les Aubrais :
Rue du 11 octobre
45404 Fleury les Aubrais Cedex
Tél. 02 38 70 77 77 - Fax 02 38 70 77 78
<http://www.eurovia.com>

LA ROUTE A TROUVÉ SA MARQUE

DESHAYES

CARBURANTS
Livraison Fioul
Domestique

3, place de l'Hôtel de Ville - ARTENAY
Tél. : 02 38 80 00 16 - Fax : 02 38 80 09 91

Route de Chilleurs - NEUVILLE AUX BOIS
Tél. : 02 38 91 83 97 - Fax : 02 38 91 83 38

Scolarest

C.C. AMILLY
547 rue St Gabriel - 45200 AMILLY

Tél. 02 38 93 70 41
Fax 02 38 89 14 93



Gendarmerie - Début du 20^{ème} siècle.

Dissolution de la brigade de Gendarmerie de Cercottes

Fin 2002, nous apprenons par voie de presse les menaces qui pèsent sur le devenir de **notre gendarmerie** qui était au cœur de notre commune depuis près de **2 siècles**.
Redéploiement des forces de police et de gendarmerie autour des grandes villes, création de communauté de brigades... bref, il n'y avait plus «de raison» d'avoir deux brigades de gendarmerie dans un seul canton et toutes les brigades «**seconde de canton**» comme **CERCOTTES** ont été supprimées...
Le **mercredi 21 mai 2003**, le sous-préfet d'Orléans, au cours d'une cérémonie officielle présidait à la **fermeture de notre gendarmerie**. Aucun membre du Conseil Municipal n'assistait à ce départ que nous regrettons vivement. C'est un service de proximité qui disparaît !
Pour rencontrer les gendarmes, il faut maintenant aller à **Artenay** où de nouveaux bureaux ont été installés dans les sous-sols alors que nous disposons de locaux récemment rénovés...

Les locaux, propriété du Conseil Général, n'ont pas, jusqu'à maintenant, trouvé une nouvelle destination mais l'étude de leur devenir est en cours...



Gendarmerie - Début du 21^{ème} siècle.

LES CARS DUNOIS

et leur réseau de lignes régulières Circuits touristiques France et étranger
Autocars de 8 à 14 places Transfert aéroport

14, rue Charles Sangier - 45000 Orléans	02 38 60 70 03
Parc Antenne - 45800 St-Jean-de-Bréot	02 38 70 95 81
108, rue de la République - 99700 Dzaoudzi	02 37 43 44 70
Z.A. Nivern - 88200 Châteaudun	02 37 44 63 00
10, rue de la Vierge - 99000 Durtres	02 37 21 22 06
5, rue St-Louis, pl. Louis XI - 41000 Blois	02 54 78 92 00
4, rue Mar. Leclerc - 41800 Mâchecornay	02 96 40 40 18

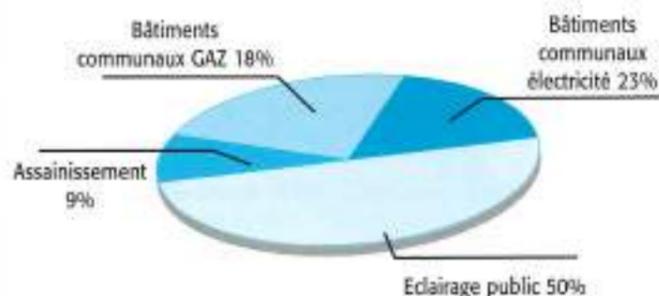
www.dunois.fr

Consommation d'énergie en 2002

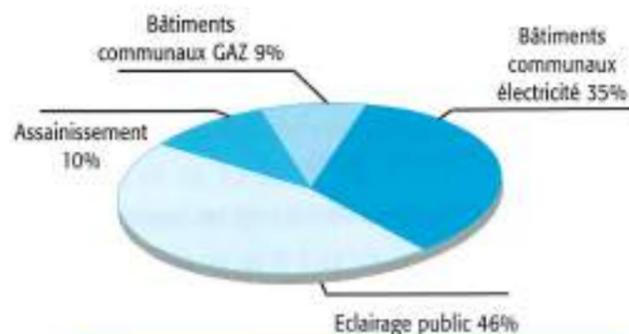
Comme tout particulier, la commune doit régler ses factures pour la fourniture du gaz, de l'électricité et du fuel.

Bilan des consommations et des dépenses pour l'année 2002 (EDF/GDF) :

	Consommation (Kwh)	Montant facturé TTC
Bâtiments communaux électricité	87701	9727,89
Eclairage public	186218	12872,16
Assainissement	32453	2781,44
Total électricité	306372	25381,49
Bâtiments communaux Gaz	66923	2478,94
Total Gaz + Electricité	373295	27860,43



Consommation (Kwh)-2002



Montant des factures TTC - 2002

Pour établir un bilan énergétique complet il faut ajouter le montant des factures du fuel utilisé pour le chauffage de la mairie et de l'école primaire soit 3 793,34 €. Soit une dépense totale fuel + électricité + gaz de : 31653,77 €.



TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Le spécialiste régional
du pompage
et du traitement
des eaux usées

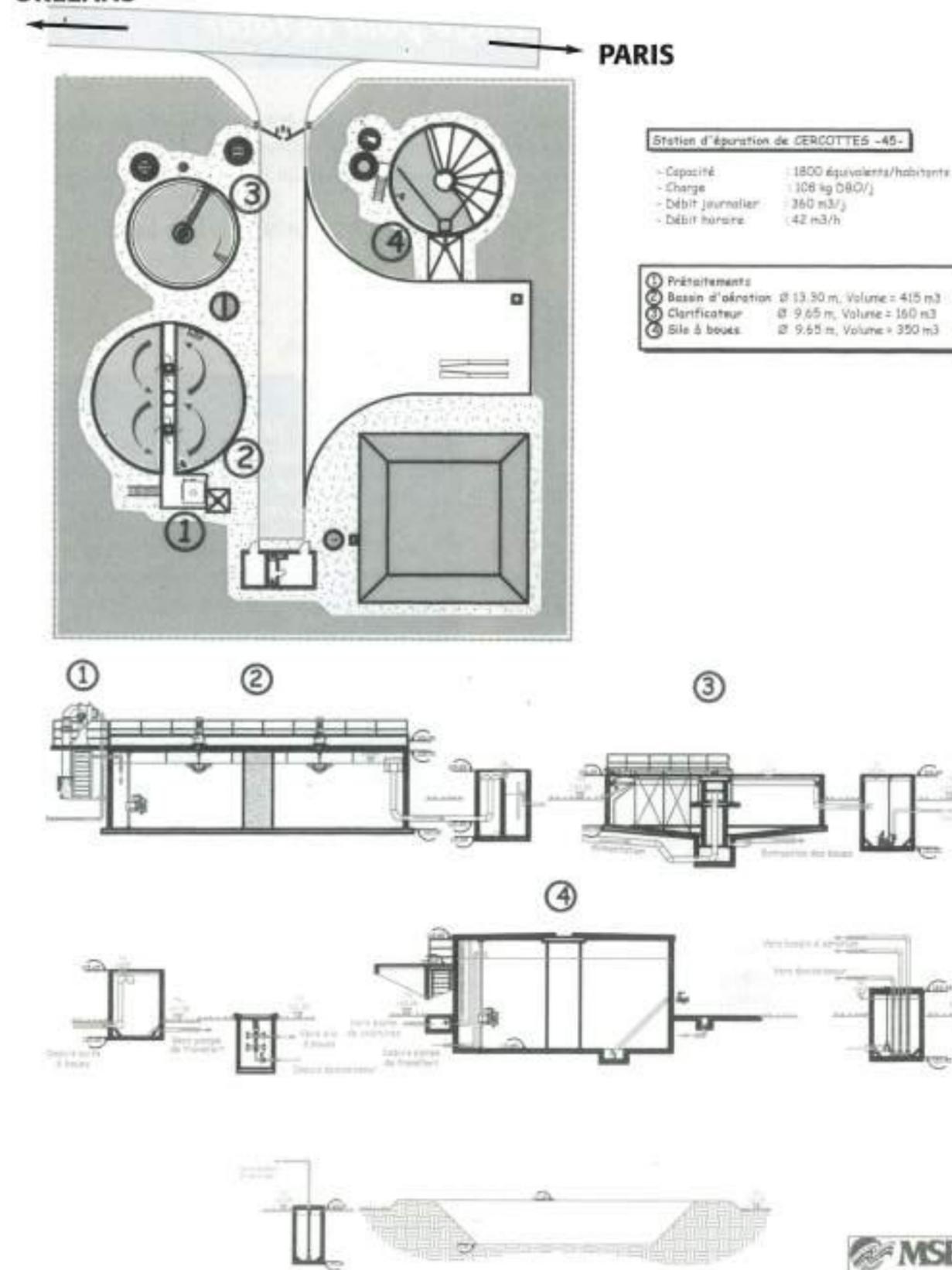
Zone Industrielle
37130 Cinq Murs La Pile
tél : 02 47 96 40 47
fax : 02 47 96 38 00

STATION D'ÉPURATION

Une nouvelle station d'épuration sera construite par la société MSE, au nord-est de la commune au lieu dit «Les Cuneaux», le long du C.R. 6 bis.

Capacité : 360m³/jour (le débit moyen étant de 200l eaux usées/jour et par habitant)
Le montant total du marché est de 789958 euros.
Les travaux étant subventionnés par l'Agence de l'eau et le Conseil Général

ORLEANS



Un message pour le futur

Le vendredi 17 octobre, tous les élèves de notre école ont été conviés à la pose de la première pierre de notre future école. Pour marquer l'évènement, Monsieur Catel, maire de Cercottes a proposé que nous glissions un message dans un tube qui serait placé dans la première pierre.

Voici le texte que nous avons écrit et qui nous l'espérons sera lu dans le futur.



Nous les élèves de l'école de Cercottes, sommes réunis aujourd'hui pour assister à l'inauguration de la première pierre de notre future école. Celle-ci ouvrira ses portes en septembre 2004. Cette année, nous avons vécu des événements forts : des bouleversements climatiques et des conflits à travers le monde. Nous espérons qu'au moment où vous lirez cette lettre, vous ne connaissiez que la paix et le bonheur.

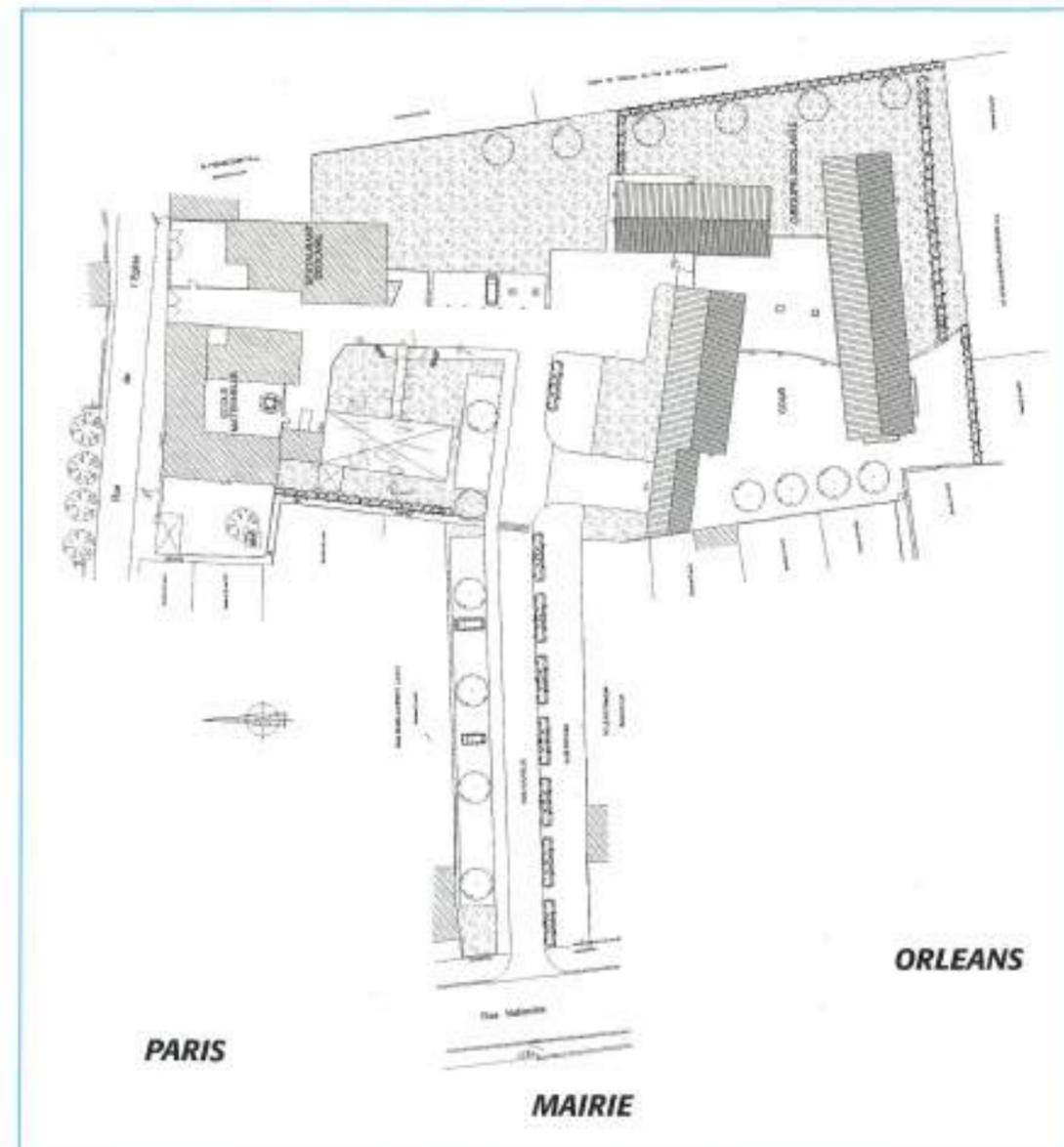
Les élèves de l'école de Cercottes.



Ecole vue de la cour



Ecole vue de la salle polyvalente



PARIS

MAIRIE

ORLEANS

Une nouvelle école pour la rentrée 2004

Un grand pas a été effectué le 20 septembre 2003 avec la démolition de la maison située au 45 RN 20. C'était le départ des travaux du nouveau groupe scolaire.

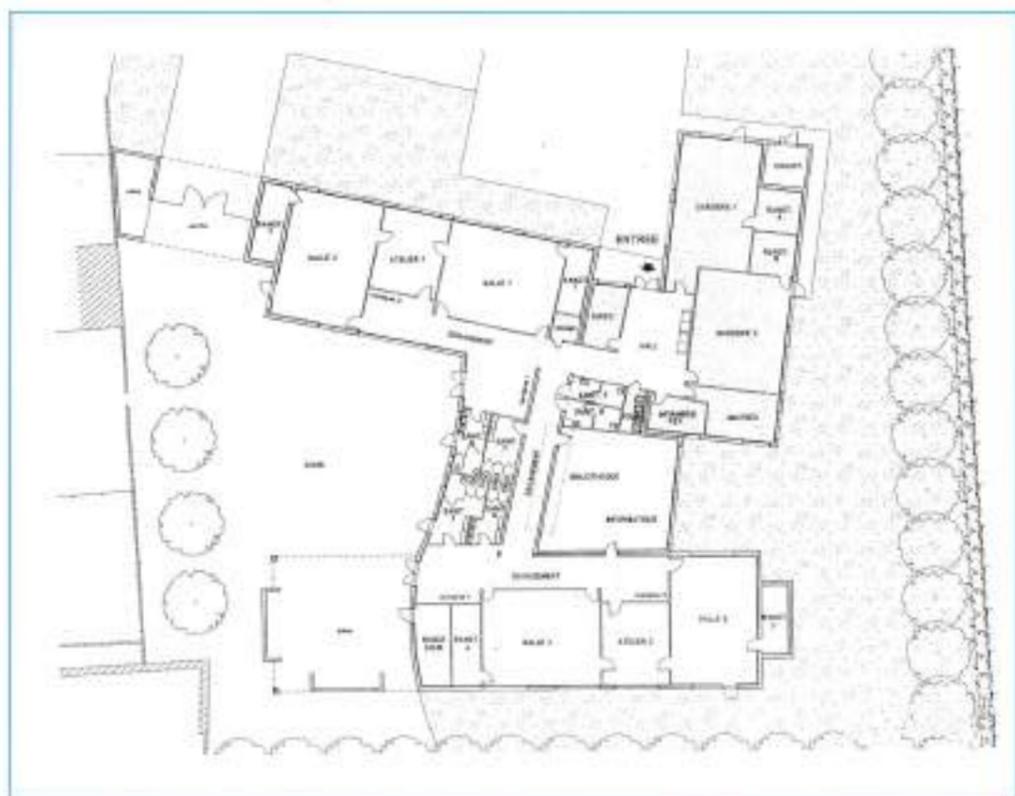
Pour un coût global de 1 335 622 € TTC, cette réalisation comprendra :

- 4 salles de classes et 2 ateliers
- 2 salles de garderie
- 1 bibliothèque/salle informatique
- divers bureaux

Pour l'ensemble de ces travaux, la commune bénéficie de subventions diverses (état, réserve parlementaire, Région).

Tout cet ensemble devra être opérationnel pour la rentrée de septembre 2004.

Le 17 octobre, en présence de nombreuses personnalités, du conseil municipal et des enfants des écoles, M. le sous-préfet a posé la première pierre de cette nouvelle école.



LES EFFECTIFS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2003

Classes maternelles :

Mmes Thierry, Arrachart, Chouaou
Petites section et moyenne section : 26 enfants.
Moyenne section et grande section : 26 enfants

Classes primaires :

Mme Huet
Grande section - CP : 24 enfants
M. Theault
CE1 - CE2 : 27 enfants
Mme Mathély
CM1 - CM2 : 28 enfants

**Plâtrerie - Plaquiste
Isolation thermique & phonique**

E.U.R.L. V. LENAIN

251, rue de Cercottes - 45520 GIDY
Tél/Fax 02 38 75 33 36
Tél Dom. 02 38 80 22 61

le jour de la remise des dictionnaires et atlas aux enfants de CM2



La rentrée au collège André Chêne.

Après une forte hausse l'an passé, due à l'arrivée des élèves de Chanteau, les effectifs au collège André Chêne sont restés stables cette année (575 élèves). Par contre, les moyens attribués au collège ont permis cette année de constituer des classes à plus faibles effectifs, en particulier en 6^{ème} (23-24 élèves) et en 3^{ème} (20 élèves). En outre, des dédoublements ont pu être mis en place dans les matières scientifiques sur presque tous les niveaux. Des conditions de travail beaucoup plus satisfaisantes tant pour les élèves que pour les professeurs donc.

Une nouveauté cette année : l'ouverture d'une classe d'accueil pour primo-arrivants, des enfants étrangers nouvellement arrivés, qui y apprennent à parler et écrire notre langue, avec l'aide de professeurs volontaires. Une expérience intéressante mais qui demande beaucoup de travail car c'est une autre façon d'enseigner. Notre collège a participé à différents concours

l'an passé : les Collégiades organisées par le Conseil Général, les Géophiles (concours de géographie ; plusieurs places de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} au niveau départemental en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}), les Olympiades de mathématiques en 3^{ème} (3^{ème} place départementale).

Egalement deux classes ont bénéficié l'an passé d'une semaine à la neige, grâce à la générosité de la municipalité de Fleury, qui a pris en charge le transport, et de la Caisse d'Epargne, qui a aidé au financement du séjour. Un bien belle expérience pour nos enfants, qui va se renouveler cette année avec deux classes de 5^{ème}.

En proposant des parcours plus individualisés, des projets motivants, nous espérons aider chacun de nos élèves à progresser, à devenir de futurs citoyens responsables. Vous en découvrirez plus sur notre collège et ce qui s'y passe en consultant notre site Web : <http://perso.wanadoo.fr/clgchene/> L'équipe de direction du collège vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

M. Bouclier.
Principal.

Garderie péri-scolaire

Année scolaire 2002/2003 : 4452 tickets ont été vendus.

Mme Grandjean accueille les enfants de maternelle à la salle polyvalente et Mme Pignoux les enfants de primaire à la BCD. La garderie est assurée le matin de 7h15 à la rentrée des classes et l'après-midi de 16h30 à 18h.

Aide aux devoirs

Année scolaire 2002/2003, il a été vendu 391 tickets.

Mme Mathély, directrice, continue d'assurer ce service les mardis de 16h45 à 17h45.

Restauration scolaire

Année scolaire 2002/2003
Durant cette année scolaire, il a été servi par mesdames Pignoux, Beauhaire et Mireux 1225B repas enfants et 119 repas adultes. Monsieur Audebourg assurait la surveillance.

L'augmentation du prix du repas est fixée par arrêté interministériel (JO du 26-06-03).

Pourquoi trions-nous ?

Le SIRTOMRA est un syndicat mixte qui a pour unique vocation la collecte et le traitement des déchets ménagers. Quarante communes ont adhéré au syndicat : 15 en Eure-et-Loir et 25 dans le Loiret. Le syndicat mixte a pour objet unique la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés et plus précisément : la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective des déchets recyclables, la gestion du quai de transfert et de compaction des déchets, la gestion de ses déchetteries, le tri, la valorisation et le traitement des déchets collectés, la gestion des contrats d'aide à la collecte sélective avec les organismes agréés, toute campagne d'information et de sensibilisation du public en matière de collecte, traitement et valorisation des déchets.

Qui perçoit la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) ?

Une grande part des ressources du SIRTOMRA est constituée de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui figure sur votre feuille d'impôts locaux. Cette base est calculée par le Centre Départemental d'Assiette d'après la valeur locative du foncier bâti. Depuis janvier 2003, la loi a modifié les modalités de perception de la TEOM. Avant 2003, la TEOM était perçue par les communes puis reversée par chacune d'entre elles au SIRTOMRA sous la forme d'une contribution

annuelle dont le montant était calculé en fonction du nombre d'habitants et du nombre de collectes par semaine. Dorénavant, l'intermédiaire des communes est supprimé et le produit de la TEOM est versé directement au SIRTOMRA.

Le montant de la TEOM reflète donc intégralement le coût du service d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers.

Quelles sont les dépenses du SIRTOMRA ? pour 100 € dépensés en 2002 :

Collecte et transports des déchets	33,92 €
Incinération des ordures ménagères	27,31 €
Tri des déchets recyclables	6,95 €
Exploitation des déchetteries	17,07 €
Divers	14,75 €
(entretien des déchetteries frais de fonctionnement, remboursement de la dette, etc...)	

Agro Développement

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS ORGANIQUES

UN PRESTATAIRE SPECIALISE POUR LE RECYCLAGE
EN AGRICULTURE DES BOUES DE STATIONS
D'EPURATION AU SERVICE DES COLLECTIVITES
ET DES AGRICULTEURS

AGENCE REGION CENTRE
CHEMIN DE LA MOTHE - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL
TEL : 02 38 59 06 06 - TELÉCOPIE : 02 38 59 02 03

A quoi ça sert de recycler ?

Plus on consomme et plus on produit de déchets, c'est logique. Aujourd'hui, les ménages produisent plus de 26 millions de tonnes de déchets, ordures ménagères et encombrants, qui dégradent la propreté des villes et la beauté des paysages. Ces déchets sont aussi des facteurs de risques pour les sols, les eaux, l'air et la santé. De plus, ils représentent une source de gaspillage de matières premières et d'énergie. Réduire la production des déchets et proposer des meilleurs traitements, c'est indispensable et c'est l'affaire de tous : pouvoirs publics, collectivités locales, industriels, citoyens...

Agir pour protéger l'environnement et éviter les gaspillages au quotidien, c'est agir dans le sens du progrès.

Les déchets ménagers sont composés de multiples produits. Il n'existe pas

une réponse unique de traitement mais plusieurs solutions.

Certains déchets (verre, journaux/magazines, métaux, certains plastiques) méritent d'être recyclés. La matière organique peut servir à faire du compost. Tout ce qui est mélangé ou souillé peut être brûlé, et l'énergie contenue dans ces déchets valorisée.

Après la collecte, les matériaux sont acheminés vers des centres de tri. Ils sont alors classés par catégorie et conditionnés afin d'être conformes aux exigences des industriels «repreneurs».

Les collectes sélectives permettent d'augmenter la quantité de déchets recyclés et de fournir aux industriels «repreneurs» des matières premières de qualité.

Maintenant, à vous d'agir !

Chaque Français produit en moyenne 365kg de déchets par an, soit 1,5 tonnes pour une famille de quatre personnes.

Sous la conduite du Commandant LAMBERT, des Cercottois se sont rendus à Loigny La Bataille pour évoquer la guerre de 1870 qui n'a pas épargné notre village puisque des combats y ont eu lieu en octobre et décembre 1870 :

Encerclé par les prussiens, Napoléon III capitule à Sedan le 2 septembre 1870. Un gouvernement de défense Nationale est mis en place à Paris.

Le 19 septembre, l'ennemi est sous les murs de PARIS. La France n'a plus d'armée, les hommes ayant été faits prisonniers ou étant encerclés dans les places fortes.

GAMBETTA réfugié à TOURS, lance la «guerre à outrance» en décrétant la mobilisation des hommes de 25 à 40 ans et en constituant une armée de secours qui doit libérer Paris.

Pour se ravitailler, l'ennemi envahit la Beauce Orléanaise. Au début, il s'agit d'une série d'escarmouches où nos troupes ont l'avantage, mais un corps d'armée bavarois quitte Longjumeau le 8 octobre pour marcher sur Orléans. Le 10 octobre, son avant garde bouscule les nôtres à Artenay et se dirige vers Orléans.

A défaut de directives et en raison du déséquilibre des forces en présence, le général de LAMOTTEROUGE décide de battre en retraite derrière la Loire, protégé de Cercottes aux Aydes par son arrière garde. Des combats acharnés ralentiront l'avance ennemie permettant ainsi la retraite dans de bonnes conditions.

Le monument élevé à la mémoire de la défense d'Orléans est toujours visible en haut du faubourg Bannier.

Le 11 octobre 1870 au soir, Orléans est occupé par les prussiens. La riposte se prépare : le 9 novembre, c'est la victoire de Coulmiers, Orléans et les portes de la Beauce sont libres !.

Mais le 2 décembre, c'est la défaite à Loigny la Bataille, 9000 victimes en une seule journée. La ligne de front recule à nouveau vers Orléans. Le 4 décembre à 11h30, Cercottes est abandonné

après de sévères combats. Notre monument aux morts est la tombe des combattants. Sur sa face principale est gravée l'inscription «Ici reposent 56 soldats français morts au champ d'honneur en protégeant la retraite de l'armée de la Loire»

Les corps de 25 militaires allemands ont été réunis au cimetière communal.

Le lendemain, Orléans est à nouveau occupé.

L'armistice est signée le 28 janvier 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine seront annexées par l'Allemagne unifiée.

Article rédigé à partir des notes et documentation mises à notre disposition par le commandant LAMBERT.



7 JOURS SUR 7 TAXIS 24 H/24 H

Gérard LEFEVRE

ARTENAY 8, Rue d'Orléans 02.38.80.09.15
CERCOTTES 89 bis, route Nationale 02.38.75.40.27

VOITURES
06.09.38.44.55
Fax 02 38 80 44 74

2 voitures break et un mini-bus 9 places
à votre disposition



9 janvier 2003

VŒUX DU MAIRE

Mr Serge GROUARD, député Maire d'Orléans, et Mr PAILLET Philippe, Conseiller Général, étaient les invités du Maire de Cercottes et du Conseil Municipal, lors de la cérémonie des vœux.

De nombreux habitants étaient venus à la salle polyvalente entendre les vœux du Maire.

Mr le Maire annonce qu'une nouvelle école primaire va être construite. Tous les locaux scolaires seront regroupés sur un même site.

Avec émotion, il ne peut que regretter le départ annoncé, par voie de presse, de la gendarmerie, et la menace qui plane sur le bureau de la Poste.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité clôturait la cérémonie.



12 janvier 2003

GALETTE DES ROIS DES ANCIENS

A l'invitation de la commune, les aînés ont passé un après-midi agréable en chanson et danse autour de la galette des Rois.



1 Février 2003

GALETTE INTER-SOCIÉTÉS

A l'initiative du Comité de Fêtes, la galette inter-sociétés disparue depuis quelques années, a permis de réunir à nouveau les membres des différentes Associations de Cercottes au cours d'une agréable soirée.



16 mars 2003

MARCHE

Une bonne centaine de randonneurs a répondu à l'invitation du Comité des Fêtes pour une balade en forêt, sous le soleil. Deux circuits étaient proposés : 9 ou 16 km suivant la forme de chacun.

Un ravitaillement, en cours, a eu lieu, ainsi que le verre de l'amitié à l'arrivée.

30 mars 2003

CONCOURS DE BELOTE

Un grand nombre de personnes était réuni à la salle polyvalente pour participer au concours de belote.



27 avril 2003

FÊTE DES FLEURS / VIDE GRENIER

La fête des fleurs et le vide-grenier, ont reçu de nombreux visiteurs, malgré le temps. Le public a flâné dans les allées où était proposé un grand choix d'objets divers.

L'après-midi était animé par «Charly Animation»

8 mai 1945

ARMISTICE 1945

Rassemblement à la Mairie suivi d'un défilé au Monument aux Morts pour les dépôts de gerbes. Un vin d'honneur a été servi à la salle polyvalente.



18 mai 2003

SORTIE VTT

La première sortie VTT organisée par le Comité des Fêtes, a remporté un vif succès. Un cinquantaine de cyclistes et des enfants ont enfourché leur vélo, pour un parcours de 10 ou 30 km.



28 Juin 2003

FEU DE ST JEAN

Tout le village était réuni pour les feux de St Jean. Ce fut un grand succès pour le repas champêtre dont c'était la deuxième édition. A la tombée de la nuit, l'embrasement du bûcher a fait l'admiration des petits et des grands. La soirée s'est terminée par un bal ainsi que l'animation «Mickaël Jackson».



29 juin 2003

CONCOURS DE BOULES

36 doublettes se sont affrontées sur le terrain des sports, dans une ambiance musicale entourées de la buvette, du tir, du chamboule tout, qui ont connu une belle fréquentation.



13 Juillet 2003

FEU ARTIFICE ET BAL

Après la distribution des lampions, la population a défilé dans les rues du village, entraînée par la musique de Gidy. Un rafraîchissement était offert à tous, dans le nouveau lotissement du chêne brûlé. Tout le monde s'est retrouvé au terrain de foot pour assister au tir du feu d'artifice. Un bal clôturait la soirée.



14 septembre 2003

MARCHE EN FORÊT

La deuxième marche organisée par le Comité des Fêtes, a réuni 136 participants, pour un bon moment de détente en forêt. Le soleil était au rendez-vous, et les parcours de 7 et 16 km ont été faits allègrement, sans oublier le passage au ravitaillement. Le pot de l'amitié servi à la salle polyvalente clôturait la matinée.



25 octobre 2003

SOIRÉE CHOUCROUTE

Organisée par le Comité des Fêtes. Une centaine de personnes s'était retrouvée à la salle polyvalente, autour d'une choucroute bien garnie et servie par les membres du Comité des Fêtes. C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée la soirée dansante animée par «Charly Animations».

31 octobre 2003

FÊTE D'HALLOWEEN

Pour fêter «Halloween», les enfants de la commune, petits et grands, grimés et déguisés les uns en diable, les autres en sorcière, ont parcouru les artères de la commune. Ils ont frappé à toutes les portes pour réclamer bonbons et friandises, que les habitants leur ont remis avec le sourire.



11 novembre 2003

ARMISTICE

Défilé au monument aux morts, avec la participation de la musique de Gidy. Après le dépôt de gerbes et la lecture du manifeste par Monsieur le Maire, un vin d'honneur était servi Salle polyvalente à toute la population.



11 novembre 2003

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel «Repas des Anciens» offert par la Municipalité et le C.C.A.S., a été servi à l'Auberge de la Forêt, à une cinquantaine de personnes accompagnées du Maire et des Conseillers Municipaux et employés Communaux. Mr Rousselle a servi un succulent repas, apprécié de tous.



7 décembre 2003

REVUE DE STE BARBE ET REPAS

Le Sergent-Chef Thierry Mathieu entouré de ses hommes, accueillait dimanche matin au centre de secours le lieutenant Gérard Jolliet, Chef de Corps du centre de Chevilly, auquel est rattaché celui de Cercottes, pour célébrer la Sainte-Barbe. Accompagnés du lieutenant Bruno Terre représentant le groupement Ouest, du Maire et du Conseiller Général, ils ont passé en revue hommes et matériels. A l'issue de la cérémonie, un repas a été servi par Mr Rousselle, à l'Auberge de la Forêt, où une cinquantaine de personnes étaient réunies.



30 décembre 2003

Les membres de la commission des fêtes parcouraient la commune pour admirer les maisons décorées et illuminées. Des boîtes de chocolats ont été remises dans trois maisons. Un concours aura lieu l'an prochain. Avis aux amateurs..

Etat civil

Liste des avis de naissance :

Barreau Merlin	14 janvier 2003
Coutin Jade	9 février 2003
Duchon Marie	24 février 2003
Tromeur Chloé	16 avril 2003
Zananiri Timothée	5 mai 2003
Courcelles Mathys	10 mai 2003
Grasso Julien	16 mai 2003
Pennel Amandine	18 juin 2003
Vanthourenthout Dylan	22 juin 2003
Yu Yueng Marlon	24 juin 2003
Hatton Maéline	31 juillet 2003
Lavoine Dorian	6 août 2003
Breton Enzo	26 août 2003
Grifo Charlotte	27 août 2003
Châtain Pauline	30 août 2003
Michoux Valentin	18 septembre 2003
Bard Johanna	20 septembre 2003
Mercier Valentin	27 septembre 2003
Féault Raphaël	20 octobre 2003
Ledon Loane	22 octobre 2003
Cunha Clara	6 décembre 2003

Décès :

M. Agneessens Serge	26 janvier 2003
Mme Cario Olga née Boucher	13 juillet 2003
M. Dorard Roger	8 mars 2003
M. Frobert Didier	25 mai 2003
Mme Ledu née Destouches Gisèle	13 septembre 2003

Mariages :

Lo Van-Dy et Srisouraj Keomala	31 mai 2003
Magret Adrien et Boucher Laure	30 août 2003
Héry Virgil et Mazzella Isée	20 septembre 2003
Tavernier Christophe et Côme Valérie	27 septembre 2003

Dates à retenir pour 2004

8 janvier	Vœux du Maire
11 janvier	Galette des Rois des anciens
22 janvier	Assemblée Générale Cartes & dés Cercottois
31 janvier	Galette Inter Société
8 février	Loto des Ecoles
10 mars	Assemblée Générale du Comité des fêtes
13 mars	Carnaval (Amicale du personnel communal)
17 mars	Balayage des caniveaux (par la Société ONYX)
21 mars	1 ^{er} Tour Elections Régionale
21 mars	Marche en forêt (Comité des fêtes)
28 mars	2 ^{ème} Tour Elections Régionale
28 mars	Sortie en VTT (Amicale des Sapeurs Pompiers)
4 avril	Bourse d'échange pièces détachées Auto-Moto (ATVL)
25 avril	Fête des fleurs & Vide grenier (Comité des fêtes)
2 mai	Marche en forêt (Amicale du personnel communal)
8 mai	Armistice 1945
16 mai	Sortie en VTT (Amicale des Sapeurs Pompiers)
13 juin	Elections Européennes
16 juin	Balayage des caniveaux (par la Société ONYX)
19 juin	Kermesse des Ecoles
21 juin	Fête de la musique
26 juin	St Jean (Comité des Fêtes)
27 juin	Concours de boules (Comité des fêtes)
13 juillet	Feu d'artifice & Bal
19 septembre	Marche en forêt (Comité des fêtes)
22 septembre	Balayage des caniveaux (par la Société ONYX)
23 octobre	Repas dansant (Comité des fêtes)
11 novembre	Célébration Armistice 1918 Repas des anciens (+ 65 ans)
21 novembre	Concours de Belote (Comité des Fêtes)
5 décembre	Ste Barbe des Sapeurs Pompiers
22 décembre	Balayage des caniveaux (par la Société ONYX)
16 décembre	Arbre de Noël des enfants des Ecoles

Activités Loisirs de Cercottes

ALC. (Activités Loisirs de Cercottes) a été créée pour que les enfants de Cercottes découvrent et pratiquent différents sports. Depuis novembre 2002, les enfants de 3 ans 1/2 à 11 ans viennent découvrir et pratiquer de nombreuses activités sportives.

De plus, le calendrier ALC. prévoit des manifestations à thème, encadrées par l'UFOLEP pour les enfants et les adultes (roller, tir à l'arc, frisbee, swing golf, randonnée d'orientation...), manifestations ouvertes à tous.

Depuis cette année, l'association organise des rendez-vous ados-adultes (le dimanche 12/10, randonnée roller 10 et 15 km). D'autres manifestations seront prévues.

Répondez présents à tous ces rendez-vous, n'hésitez pas à venir discuter pour nous faire partager vos idées, et nous nous engageons à continuer nos animations !

M. THIERY Philippe (président), Mme SABATIER Corinne (trésorière), Mme CAILLAUD Manuelle (Secrétaire), Mme GOUAIS Frédérique (Vice-présidente), Mme JACQUET Sophie (membre actif), Mme THENAULT Stéphanie (membre actif), Mme GOUDJO Laurence (membre actif), M. CAILLAUD Jean-François (membre actif)



Art Floral

ASSOCIATION JEUNES CERCOTTOIS

Dans une ambiance très sympathique vous réaliserez de magnifiques compositions florales, dont les thèmes suivent le calendrier.

Les séances sont animées par Françoise Tourne. Pour nous rejoindre contactez les membres du bureau :

B. Barrault 02 38 75 37 46
M.O. Millet 02 38 75 41 44
P. Crosnier 02 38 75 42 37
E. Boucher 02 38 75 44 80

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Michel THENAULT
Secrétaire : Franck MESNIER
Secrétaire Adjoint : Ludovic CHOLLET
Trésorier : Gilles FANON
Trésorier Adjoint : Pascal GOUAIS

Amicale des Hospitaliers

Association développant des activités et des œuvres sociales en faveur du personnel hospitalier et des assimilés. Son siège social est situé au 12 route Nationale à Cercottes. Tél. 02 38 75 47 16. Voyages magasins usines à Troyes tous les trimestres. Commandes de fuel groupées. Ouvert aux habitants de la commune.

L'Amicale des Loisirs Cercottois

C'est une association affiliée à la Gymnastique volontaire qui permet à tous de se détendre avec le sourire deux fois par semaine à la salle polyvalente pour des séances animées par Annie Aviles diplômée GV.

Cours de gymnastique d'entretien : les mardis de 19h à 20h

Cours de gymnastique à thèmes : les vendredis de 18h30 à 19h30

Guylaine L'HOSTIS présidente 02 38 75 40 04

Isabelle GRIFO vice-présidente 02 38 75 48 06

Agnès COUTIN trésorière

Christelle MATHIEU trésorière adjointe 02 38 75 41 46

Michèle PICARD secrétaire

Nadine GUESBET secrétaire adjointe

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé en 2003 plusieurs manifestations dont certaines nouvelles ont remporté un vif succès, sortie en VTT en forêt, choucroute dansante. La fête des fleurs et les feux de la Saint Jean ont réussi à «bouger» les Cercottois. Cette année nous allons innover avec la fête de la musique. Nous comptons sur votre présence au cours des rendez-vous fixés dans le calendrier et surtout lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 10 mars 2004 à 20h30 salle polyvalente.

Cartes et Dés Cercottois

L'association Cartes et Dés Cercottois est ouverte à tous les mardis à 14h30 et jeudi à 20h30. Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2004.

Assemblée générale le jeudi 22 janvier 2004 à 20h30 - suivie du pot de l'amitié.

Le bureau. Tél. 02 38 75 41 17

Président d'honneur : Mr le Maire de Cercottes, Présidente : Mme Jacqueline Guillemain, Vice-Président : M. Jean-Paul Goreau, Trésorier : Mme Maryse Neret, Trésorier adjoint : M. Jose Bourbon, Secrétaire : Mme Goreau Marylene, Secrétaire adjoint : Mr Jean-Paul Guillemain



Amicale du personnel communal

Association représentant l'ensemble du personnel de la commune. Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Sandrine Martin

Secrétaire : Christine Pignoux

Trésorier : Jérôme Moreau

Emmaüs Loiret

FONDATEUR ABBÉ PIERRE



BRIC A BRAC et FRIPERIE
 A la Communauté
 1 Chemin de l'Allée
 45140 ORMES
 (près SHISEIDO)

Cette communauté appelle à la générosité de tous : personnes n'ayant plus usage d'un objet, d'un vêtement, d'un meuble ou d'un appareil électroménager...

Il vous suffit de prendre rendez-vous au 02 38 74 75 87 pour que des Compagnons passent à votre domicile. Tout ramassage est gratuit.

Dans nos «BRIC A BRAC» nous vendons à des prix modiques des articles utilitaires, des objets insolites et du mobilier de caractère. Les excédents financiers et les dons sont systématiquement affectés à des actions de solidarité aux plus démunis à l'échelon local, national et international.

Horaires d'ouverture : Tous les mardi et jeudi de 14h30 à 18h00
 Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
 le premier dimanche de chaque mois de 14h30 à 18h00

ORLÉANS
EVAS)ON

CARAVANES & CAMPING-CARS

Z.I. Route Nationale 20
 45520 CERCOTTES
 Tél. 02 38 75 46 97



C. MICHAU

Boulangier - Pâtissier - Chocolatier
 Pâtisserie Pur Beurre

107, rue de Paris
 Allo ! Allo ! 02 38 80 10 41
 45520 Chevilly

SCB MAULAY ENGENIERIE



ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
 Gros Oeuvre - Maçonnerie
 Construction Ossature Bois

90 avenue Papin - CS 40006 - 45808 St Jean de Bray cedex
 Tél. 02 38 60 66 00 - Fax 02 38 83 63 07

GAEC DUBOIS DIDIER

PRESENT A LA FÊTE DES FLEURS

- plante à massifs
- camélia
- géranium
- rhododendron
- plant de légumes
- rosiers
- aromatique
- fraisiers, framboisiers

761, rue de l'HÔTEL DIEU, OLIVET
 de Cercottes, Seine sortie après le parc exposition
 Olivet la jarry, aux feux tout droit, 1^{er} à droite sur 600m
 tél. 02 38 69 25 79
 ouvert du lundi au samedi de 9h - 12h et 14h - 19h

Carrefour
 SARAN



Avec Carrefour
 je positive !

02 38 79 79 79

CENTRE COMMERCIAL 2601 - RN 20 45770 SARAN
 OUVERT DU LUN. AU VEND. DE 9 H À 22 H, LE SAM. DE 9 H À 20 H



MAÇONNERIE TERRASSEMENT

Sadorge Frères

12, rue de la Gare - 45140 INGRÉ
 Tél : 02 38 88 06 70
 Fax : 02 38 43 45 18

ELECTRICITE CLIMATISATION

Roger CHARREYRE



7, route Nationale 20
 45520 Cercottes

02 38 75 41 33
 Fax 02 38 76 12 89

Mail : info@charreyre.com

IVECO CONCESSIONNAIRE
 Orléans Véhicules industriels

LES PROFESSIONNELS



Véhicules neufs et occasions
 de 3 à 150 tonnes
 Réparations - Dépannages
 toutes marques

TRAILOR Concessionnaire

Route Nationale 20
 45520 CERCOTTES

Télécopie 02 38 75 34 52

02 38 75 34 44

"Le chêne brûlé"

TERRAINS À BÂTIR

Commercialisation fin 2004

Entièrement viabilisés - Gaz possible - Libre choix du constructeur

RENSEIGNEMENTS
 et VENTES :



25, Avenue Douphine
 45100 ORLÉANS
 Tél. 02 38 56 97 97
 Fax 02 38 56 00 15



24, Rue du Pot de Fer
 45000 ORLÉANS
 Tél. 02 38 79 75 14
 Fax 02 38 79 75 44

UNION SDA

**Béghin
 Say**

Leader des sucres
 et des alcools

Etablissement d'Artenay
 Route de Paris - 45410 Artenay
 www.union-sda.fr - www.beghin-say.com

Jean Pierre Lanson



Horticulteur - Fleuriste

26, rue de la Cigogne - 45100 ORLÉANS
 ☎ 02 38 66 19 52 - Fax 02 38 56 13 12